

L'ORTHESE PLANTAIRE AVEC OU SANS CONTREFORT

Au dire de certains professionnels, il y aurait l'école du souple provenant des modernes (les États-Unis, l'Allemagne, etc.) et l'école du rigide provenant des traditionnels, les latins. Au-delà de toute pensée manichéiste, il serait bon de revenir aux fondamentaux de la conception d'une chaussure. Après lecture du développement qui suit, chacun pourra se faire une idée plus précise du sujet.

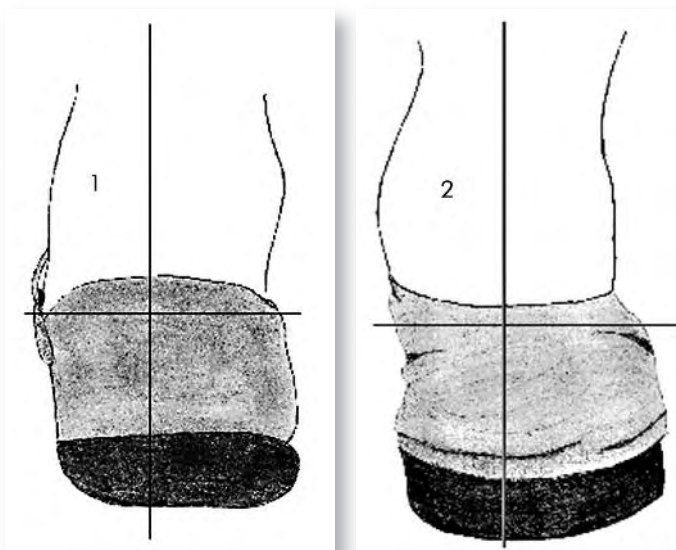
Développement :

1) Chaussure munie de semelle amovible et d'un contrefort. Le contrefort forme un accotement qui maintient le pied dans l'axe de la marche. L'orthèse plantaire, découpée dans les contours de la semelle amovible qu'elle remplace, maintient le talon dans la partie incurvée prévue par la forme. Le pied est confiné dans un espace qui forme un moule appelé emboîtement.

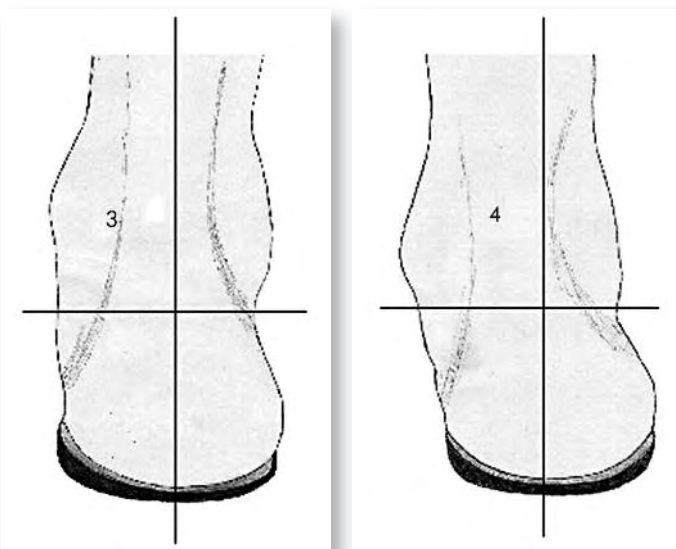
2) Chaussure souple sans contrefort. Le pied verse à l'intérieur et fait plisser l'arrière de la chaussure.

3) Pied posé sur une orthèse plantaire dans une chaussure (*dessin n°1*) avec contrefort. Dans ce cas, l'orthèse plantaire agit sur la stabilité du pied.

4) Pied posé sur une orthèse plantaire dans une chaussure (*dessin n°2*) sans contrefort. Le pied pivote vers l'intérieur et chasse vers l'extérieur à sa base. Dans ce cas, la chaussure ne permet pas à l'orthèse plantaire d'agir sur l'équilibre du pied.



Les dessins n°1 et n°2 représentent un pied droit posé sur une orthèse plantaire dans deux chaussures de fabrications différentes.



Le dessin n°3 représente le pied droit positionné dans la chaussure n°1. Le dessin n°4 représente le pied droit positionné dans la chaussure n°2.

